En 1982, plusieurs événements auront contribué au maintien de liens étroits entre le Canada et le Vatican. Au mois de mai, deux Canadiens, le frère André Bessette et mère Marie-Rose Durocher, ont été béatifiés et, le 10 octobre, mère Marguerite Bourgeoys est devenue la première Canadienne à être canonisée. Le Vatican a également annoncé que Sa Sainteté le pape se rendrait en visite au Canada en 1984.

Europe de l'Est

Du début à la fin de l'année 1982, les relations Est-Ouest sont demeurées tendues pour diverses raisons. Toutefois, avec la fin du règne de Brejnev et la désignation de Youri Andropov au poste de secrétaire général est apparue la possibilité que puissent surgir de nouvelles chances d'instaurer un climat politique plus serein. D'éventuels progrès dans les pourparlers de Genève sur le contrôle des armes nucléaires pourraient, dans ce contexte, revêtir une importance capitale.

Les graves inquiétudes suscitées par la situation en Pologne ne se sont pas relâchées. Suite à l'imposition de la loi martiale le 13 décembre 1981, le Canada et ses alliés de l'OTAN ont adopté des mesures destinées à marquer aux autorités polonaises et surtout à l'Union soviétique leur désapprobation des violations des droits fondamentaux des Polonais. Malgré la levée de la loi martiale en décembre 1982, le Canada et ses alliés ont préféré maintenir ces mesures jusqu'à ce que leur ait été démontrée la volonté du gouvernement polonais de favoriser la réconciliation nationale.

Les événements de Pologne n'auront certes pas contribué à la détente. Lors de la rencontre de Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenue en février 1982, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN les ont dénoncés comme étant des violations de l'Acte final d'Helsinki. Ce n'est qu'en novembre, après un ajournement de huit mois, que les participants à la conférence se sont remis à la tâche pour parvenir éventuellement à une conclusion qui devrait, comme le Canada et ses alliés le soulignent avec insistance, être équilibrée et précise et tenir compte de l'importance qu'accordent les pays occidentaux à l'application de l'Acte final.

Pendant cette période où les relations Est-Ouest étaient tendues et où s'opérait la transition du pouvoir dans la hiérarchie soviétique, le Canada n'a rien ménagé pour éviter que ne soit rompu le dialogue politique capital entre l'Est et l'Ouest. En novembre, pour la première fois depuis l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques en 1979, des pourparlers diplomatiques de haut niveau ont eu lieu entre le Canada et l'Union soviétique. Le sous-ministre chargé de la politique étrangère, M. de Montigny Marchand, dirigeait alors une délégation qui s'est rendue à Moscou pour y avoir des entretiens visant la reprise partielle du dialogue dans les secteurs auxquels le Canada s'intéresse plus particulièrement, notamment celui des échanges de scientifiques et d'universitaires. Le Premier ministre est lui aussi allé à Moscou en novembre pour assister aux obsèques de Léonid Brejnev et rencontrer les nouveaux dirigeants soviétiques.

Comme par le passé, le Canada a jugé préférable de conserver un caractère individuel à ses relations avec chacun des pays d'Europe de l'Est en raison des avantages qu'il est susceptible d'en retirer sur le plan des échanges commerciaux et autres, et parce que ce type de lien contribue au dialogue et pourrait éventuellement réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest. Nos relations commerciales avec les pays d'Europe de l'Est se sont donc déroulées dans un climat tendu et n'ont pu que se ressentir des graves difficultés économiques avec lesquelles la plupart d'entre eux continuent d'être aux prises, en particulier la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie. Les exportations canadiennes à destination de l'Europe de l'Est se sont accrues de 10 pour cent en 1982, pour atteindre 2,5 milliards de \$. Nos importations en provenance de cette région du monde ont toutefois diminué de 31 pour cent pour n'être plus que de 241 millions de \$, ce qui a concordé avec la baisse générale des importations canadiennes pour l'année à l'étude.

L'URSS, la Pologne, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie ont été nos principaux clients. En 1982, près de 90 pour cent de nos exportations destinées à l'Europe de l'Est ont consisté en produits agricoles, principalement des céréales. Notons toutefois que plusieurs centaines de sociétés canadiennes y ont trouvé des débouchés pour toute une gamme d'autres produits comme les machines et pièces d'équipement, les pâtes et papiers, les avions, les machines industrielles et agricoles, le matériel téléphonique et les véhicules automobiles. Des entreprises canadiennes ont poursuivi les travaux qui leur avaient été confiés dans le cadre de projets de grande envergure dans des pays d'Europe de l'Est.

Les foires et missions commerciales constituant de bons moyens de promouvoir les exportations canadiennes en Europe de l'Est, le Canada a participé à six foires commerciales pendant la période qui nous intéresse. Environ une demidouzaine de demandes visant la réalisation de projets en Europe de l'Est ont été examinées dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

Outre les nombreuses missions commerciales organisées de part et d'autre et composées de gens d'affaires représentant différentes sphères de l'activité industrielle, le Canada a eu des consultations commerciales bilatérales avec la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Le Gouverneur général s'est rendu en Roumanie en mai; le Premier ministre a visité la Yougoslavie en juin en compagnie d'un groupe de représentants du monde des affaires; le ministre hongrois des Affaires étrangères a effectué une visite au Canada en juin, et le ministre d'État au Commerce international a séjourné en Hongrie en janvier 1983 à la tête d'une mission composée de gens d'affaires.

Les échanges compensés, qui consistent à troquer les marchandises et services importés pour des biens produits localement, acquièrent de plus en plus d'importance dans les échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest. Le ministère des Affaires extérieures et l'Association des exportateurs canadiens (AEC) ont parrainé conjointement des exposés présentés à Toronto, Montréal et Calgary pour faire connaître cette nouvelle forme de mise en marché aux exportateurs canadiens.

Dans ses relations commerciales avec les pays de l'Est, le Canada ne manque pas de faire entrer en ligne de compte d'autres considérations de politique extérieure. À l'instar de ses alliés au sein de l'OTAN et du Japon, il se conforme à l'embargo décrété par le Comité de coordination chargé de la surveillance des exportations stratégiques (COCOM) sur la vente de matériel et de technologie militaires aux pays de l'Est. À l'occasion de sa rencontre aux échelons supérieurs, en janvier 1982, le COCOM a réitéré ses objectifs stratégiques